APL CPGE
ASSOCIATION DES PROVISEURS DE LYCÉES À CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES

Réf. : 2025-2026
Affaire suivie par : JB

Paris, le 13 octobre 2026

Le Président

à

Mme Pauline CHARBONNIER
Directrice du concours SCAV

Objet : date de report du concours SCAV 2027

Madame la directrice du concours SCAV

L'Association des Proviseurs des Lycées à CPGE (APLCPGE) a été alertée par de nombreux collègues chefs de centre en établissement scolaire sur la problématique de la date du samedi 8 mai 2027 retenue par le concours SCAV pour le report éventuel d'épreuve.

Nous avons sondé les chefs de centre d'accueil du SCAV concernant cette situation.

Plus de la moitié des collègues chefs de centre en EPLE sondés nous ont indiqué ne pas être en mesure de pouvoir assurer un accueil pour cette date, se heurtant au refus de l'ensemble des personnels de leurs centres et des surveillants sollicités pour les concours. Les autres concours accueillis ont pris la mesure de cette situation et se sont organisés en adaptant leurs calendriers d'épreuves (cas de CCMP) et en proposant d'autres dates de report.

Certains chefs de centre ont répondu néanmoins à l'enquête qui nous a été soumise concernant l'accueil en établissement du concours SCAV 2027 sans avoir pris initialement conscience de cette problématique.

Nous avons interrogé nos interlocuteurs au niveau du concours SCAV qui nous ont assuré oralement que des solutions de repli seraient trouvées en cas d'impossibilité d'accueil en établissement pour cette date.

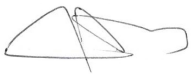
Avant de poursuivre nos travaux de préparation de l'accueil de votre concours, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir nous confirmer par écrit cette mesure de repli éventuel dans d'autres centres que les EPLE supports afin que chaque centre concerné puisse poursuivre la préparation de l'accueil de votre concours pour les trois dates indiquées, à savoir les lundi 3 mai, mardi 4 mai et mercredi 5 mai.

En l'absence de confirmation écrite, nous ne pourrons nous engager à accueillir le concours SCAV avec cette contrainte de date que nous ne pourrons pas assumer, ce qui in fine mettrait l'ensemble du concours et des préparationnaires dans l'embarras en cas de report d'épreuve.

Les présidents des associations de professeurs de BCPST que nous avons contactés sont informés de cette problématique et en accord avec notre démarche.

Dans l'attente de votre retour, recevez, Mme Charbonnier, nos meilleures salutations.

Joël Bianco
Président de l'APLCPGE



123, rue St Jacques
75231 Paris cedex 05
Tel. 01 44 32 82 00
Fax. 01 44 32 82 33

Copie :
. M. Gilles FURELAUD, président de l'UPA
. M. Cédric BORDI, président de SVTSUP